

Ministère de la Communauté française

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

1080 Bruxelles, le 29 Jun 2009
Rue A. Lavallée, 1
02 / 690.87.31

Monsieur Roberto GALLUCCIO
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: a) / Dossier pédagogique 4470

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

Section : BIJOUTERIE : SERTISSAGE
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR

Code Référence : 651220S20C1

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à la section mentionnée sous rubrique.

Dossier	Section / Unité	Code Réf.	Classement	Domaine
4470 S	BIJOUTERIE : SERTISSAGE	651220S20C1	ESS	
4470 U 1	BIJOUTERIE DE BASE	651202U11C1	ESIT	601
4470 U 2	BIJOUTERIE : DESSIN DE BASE	651203U11C1	ESIT	601
4470 U 3	BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE DE BASE	651205U11C1	ESIT	601
4470 U 4	BIJOUTERIE : SERTISSAGE 1	651221U21C1	ESST	601
4470 U 5	BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE APPROFONDISSEMENT	651222U21C1	ESST	601
4470 U 6	BIJOUTERIE : SERTISSAGE 2	651223U21C1	ESST	601
4470 U 7	BIJOUTERIE : CONNAISSANCES EN HISTOIRE DU BIJOU	651201U22C2	ESST	601
4470 U 8	EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION BIJOUTERIE : SERTISSAGE	651220U22C1	ESSQ	601

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.



François - Gerard STOLZ
Directeur général adjoint

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Michaël Goulet ou Françoise Christophe (02/690.87.21 ou 02/690.85.92)

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 ter

DOSSIER PEDAGOGIQUE

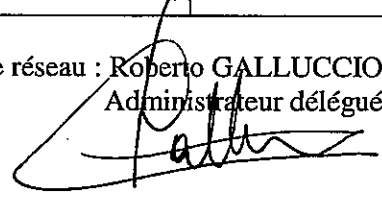
SECTION

1. La présente demande émane du réseau :

<input type="radio"/> Communauté française	<input type="radio"/> Libre confessionnel
<input checked="" type="radio"/> Provincial et communal	<input type="radio"/> Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : Roberto GALLUCCIO
Administrateur délégué

Date et signature: le 26/03/09



2. Intitulé de la section :

BIJOUTERIE : SERTISSAGE

CODE	65 12 20 320 C1.
------	------------------

3. Finalités de la section :

Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s)

4. Classement de la section :

<input checked="" type="radio"/> Enseignement secondaire du degré : <input type="radio"/> inférieur	<input checked="" type="radio"/> supérieur
<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type court	<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de la section de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

5. Titre délivré à l'issue de la section :

Certificat de qualification de « Bijouterie : sertissage » spécifique à l'Enseignement Secondaire supérieur de Promotion sociale.

6. Modalités de capitalisation :

6.1. Organigramme de la section

Repris en annexe n° 2 de 1 page(s)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'administration

Code de la section : 65 12 20 520 C1

7. Unités constitutives de la section :

<u>Intitulés</u>	<u>Classement des U.F.</u>	<u>Code des U.F.</u>	<u>Code du domaine de formation</u>	<u>Unités déterminantes</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Bijouterie de base	ESIT	65 12 02 U11 C1	601		140
Bijouterie: dessin de base	ESIT	65 12 03 U11 C1	601		60
Bijouterie: gemmologie de base	ESIT	65 12 05 U11 C1	601		30
Bijouterie : sertissage 1	ESST	65 12 21 U21 C1	601		290
Bijouterie : gemmologie - approfondissement	ESST	65 12 22 U21 C1	601	x	60
Bijouterie : sertissage 2	ESST	65 12 23 U21 C1	601	x	290
Connaissances en histoire du bijou	ESST	65 12 01 U22 C2	601	x	80
Epreuve intégrée de la section bijouterie sertissage	ESSQ	65 12 20 U22 C1	601		30

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'étudiant	980
B) nombre de périodes professeur	970

8. Profil professionnel (approuvé par le Conseil supérieur dans les cas visés au point 2.3.8.3. de la circulaire) :
Repris en annexe n° 3 de 1 page(s)

10. Réserve au Service d'inspection :

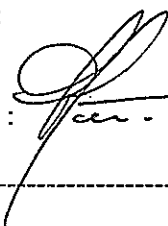
a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 26.06.98

Signature : 

J. LEONARD
Inspecteur chargé de la
coordination du service
d'inspection.

- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
- (5) Soit ESIT, ESIQ, ESST, ESSQ, SCTE, SCEC, SCAG, SCPA, SCSO, SCPE, SCMA
- (6) A compléter si les U.F. ont déjà été approuvées, sinon réservé à l'administration

COPIE CONFORME



François - Gerard STOLZ
Directeur général adjoint

D 8 TER : au 01/03/98

<p style="text-align: center;">SECTION BIJOUTERIE : SERTISSAGE Enseignement secondaire supérieur</p>
--

1. FINALITES DE LA SECTION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette section doit concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle et répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Le sertisseur est une personne capable de mener toutes les opérations nécessaires à la mise en pierre de bijoux à la demande d'un bijoutier ou de la clientèle ou d'un créateur graphique.

Il doit aussi s'adapter à l'évolution des nouvelles techniques de la spécialité et se conformer aux exigences accrues des clients en étant une personne de communication capable d'échanger des informations à caractère technique et artistique.

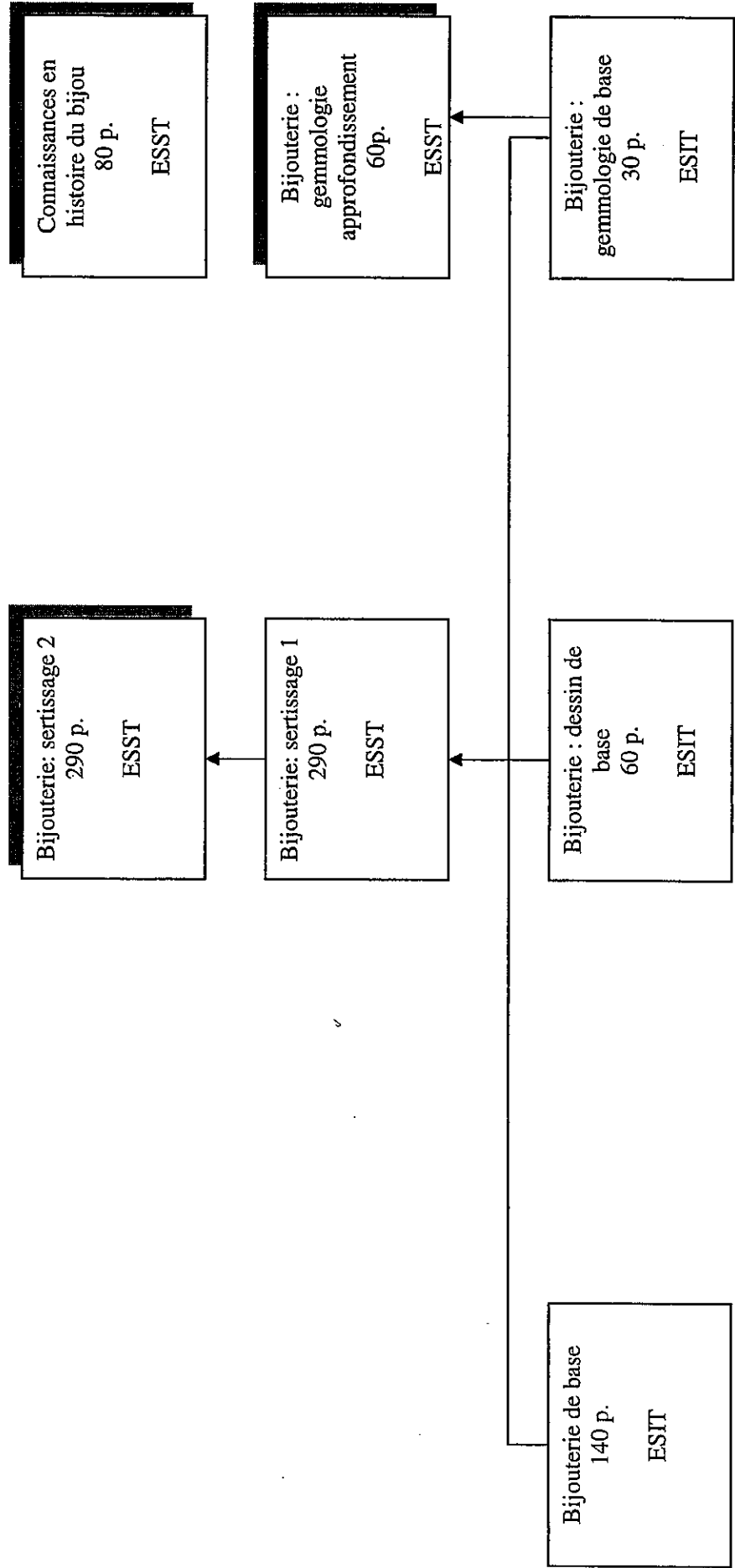
En étant sensible au bien-être, à la sécurité, à l'hygiène au travail, à l'environnement, au respect des normes et des consignes en vigueur le sertisseur doit pouvoir :

- discerner les qualités des différentes pierres utilisées en bijouterie ;
- sertir le bijou en tenant compte du souhait du client, de l'esthétique, de la fonction (bracelet, collier, bague...) et des contraintes de réalisation ;
- établir un devis par rapport au projet (matière, heures de travail...);
- sélectionner et préparer les pierres, choisir les outils en tenant compte des caractéristiques des matériaux utilisés, de la technique choisie en fonction de la pièce à fabriquer ;
- réaliser le serti dans les règles de l'art ;
- assurer la relation avec les artisans qui ont participé à la réalisation du bijou ;
- assurer la maintenance de premier niveau des outils et de l'établi ;
- entretenir et réparer des sertis ;
- accueillir et conseiller la clientèle.

2. ORGANIGRAMME DE LA SECTION : BIJOUTERIE : SERTISSAGE

Epreuve intégrée de la section Bijouterie : Sertissage 20p

ESSQ



3. PROFIL PROFESSIONNEL

Conseil supérieur de l'Enseignement de
Promotion sociale

Profil professionnel adopté le
.././....
Enseignement secondaire supérieur

BIJOUTERIE : SERTISSAGE

I. CHAMP D'ACTIVITÉ

Le sertisseur est une personne capable de mener toutes les opérations nécessaires à la mise en pierre de bijoux à la demande d'un bijoutier ou de la clientèle ou d'un créateur graphique.

Le sertisseur place les pierres précieuses, semi-précieuses de manière artisanale, en pièce unique ou en petites séries.

Il peut travailler seul ou en équipe.

Il travaille avec soin et précision en respectant les prescriptions relatives en matière d'esthétique, d'hygiène, d'environnement, de qualité et des normes de sécurité.

Il doit aussi s'adapter à l'évolution des nouvelles techniques de la spécialité et se conformer aux exigences accrues des clients en étant une personne de communication capable d'échanger des informations à caractère technique et artistique.

II. TÂCHES

En étant sensible au bien-être, à la sécurité, à l'hygiène au travail, à l'environnement, au respect des normes et des consignes en vigueur le sertisseur doit pouvoir :

- discerner les qualités des différentes pierres utilisées en bijouterie ;
- sertir le bijou en tenant compte du souhait du client, de l'esthétique, de la fonction (bracelet, collier, bague...) et des contraintes de réalisation ;
- établir un devis par rapport au projet (matière, heures de travail...);
- sélectionner et préparer les pierres, choisir les outils en tenant compte des caractéristiques des matériaux utilisés, de la technique choisie en fonction de la pièce à fabriquer ;
- réaliser le serti dans les règles de l'art ;
- assurer la relation avec les artisans qui ont participé à la réalisation du bijou ;
- assurer la maintenance de premier niveau des outils et de l'établi ;
- entretenir et réparer des sertis ;
- accueillir et conseiller la clientèle.

III. DÉBOUCHÉS

Le sertisseur peut travailler :

- dans une entreprise (artisanale ou industrielle) ;
- dans une bijouterie ;
- en tant qu'indépendant.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

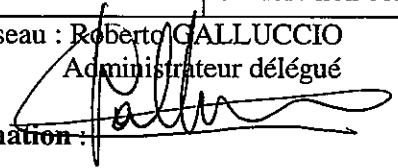
UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

<input type="radio"/> Communauté française	<input type="radio"/> Libre confessionnel
<input checked="" type="radio"/> Provincial et communal	<input type="radio"/> Libre non confessionnel

Identité du responsable du réseau : **Roberto GALLUCCIO**
Administrateur délégué

Date et signature : le 26/3/2009



2. Intitulé de l'unité de formation :

BIJOUTERIE DE BASE

Code de l'unité de formation : 651202 U11C1	Domaine de formation : 601
--	----------------------------

- 3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ...1.... page(s)
- 4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de ...1.... page(s)
- 5. Classement de l'unité de formation :

<input checked="" type="radio"/> Enseignement secondaire de:	<input checked="" type="radio"/> transition	<input type="radio"/> qualification
du degré :	<input checked="" type="radio"/> inférieur	<input type="radio"/> supérieur
<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type court		<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur				Date de l'accord du Conseil supérieur :
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur		
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>	Signature du Président du Conseil supérieur :
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>	
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>	
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>	
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>	
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>	

- 6. Caractère occupationnel : oui non
- 7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de1.... page(s)
- 8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ...1.... page(s)
- 9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ...1.... page(s)
- 10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ...1.... page(s)

(1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réservé à l' Administration

Code de l'unité de formation : 65 12 02 011 21	Code du domaine de formation : 601
---	------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du(des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Bijouterie de base : technologie	CT	B	16
Bijouterie de base : pratique professionnelle	PP	L	96
2. Part d'autonomie			28
Total des périodes		P	140

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

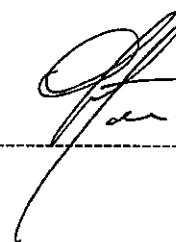
b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 26.06.09

Signature :



J. LEONARD
Inspecteur chargé de la
coordination du service
d'inspection.

(2) A compléter

(3) Réserve à l' Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l' Administration)

COPIE CONFORME



François - Gerard STOLZ
Directeur général adjoint

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

BIJOUTERIE DE BASE

1. FINALITES DE LA SECTION

1.1 Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette section doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant de tracer, scier, limer des formes géométriques dans des métaux non ferreux, d'ajuster ces formes géométriques, d'exécuter des « mises à jour » et de réaliser une pièce à facettes à la lime.

BIJOUTERIE DE BASE

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Etre capable :

- ◆ en pratique de la langue française, face à des situations courantes de communication, de répondre à des questions orales en sollicitant des informations explicites et en s'exprimant de manière compréhensible :
 - ◆ de se présenter et donner ses coordonnées ;
 - ◆ d'expliquer sa motivation pour la formation ;
 - ◆ de lire et de décoder des consignes simples de sécurité.

- ◆ en mathématiques :
 - ◆ d'utiliser les quatre opérations fondamentales ;
 - ◆ d'opérer sur des nombres naturels et décimaux limités au millième ;
 - ◆ de calculer un pourcentage d'un nombre.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

CEB

BIJOUTERIE DE BASE

**3. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES
OU LE REGROUPEMENT**

Pour le cours de pratique professionnelle, il est impératif de travailler avec un étudiant par poste de travail.

BIJOUTERIE DE BASE

4. PROGRAMME

En utilisant le vocabulaire technique adéquat et en tenant compte des règles de sécurité, d'hygiène et de santé, l'étudiant sera capable :

4.1. Technologie :

- ◆ d'expliquer l'aménagement et le fonctionnement d'un atelier de bijouterie ;
- ◆ de nommer et de décrire les différents outils et d'en expliquer leur utilisation ;
- ◆ de planifier le travail en tenant compte des règles de sécurité, d'hygiène et de santé ;
- ◆ de caractériser les différents métaux.

4.2. Pratique professionnelle :

En utilisant des métaux non ferreux et en travaillant avec rigueur et minutie :

- ◆ de tracer et de scier des formes géométriques simples telles que carrés, losanges, triangles,...;
- ◆ de limer et d'ajuster ;
- ◆ d'exécuter des « mises à jour » ;
- ◆ de laminier ;
- ◆ d'aborder la soudure ;
- ◆ d'effectuer un « recuit » ;
- ◆ de cintrer une bague ;
- ◆ d'approcher les notions d'émeri ;
- ◆ de remettre l'établi en ordre ;
- ◆ d'entretenir le matériel et l'outillage de l'atelier.

BIJOUTERIE DE BASE

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le **seuil de réussite**, *l'étudiant sera capable en utilisant des métaux non ferreux et dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène et de santé :*

- ◆ de tracer, scier, limer trois formes géométriques ;
- ◆ d'ajuster ces formes géométriques ;
- ◆ d'exécuter des « mises à jour » ;
- ◆ de réaliser une pièce à facettes à la lime.

Pour la détermination **du degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le respect des consignes,
- ◆ la qualité d'exécution,
- ◆ la rapidité d'exécution,
- ◆ la créativité.

BIJOUTERIE DE BASE

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

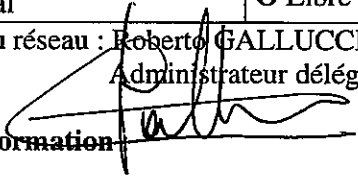
UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

<input type="radio"/> Communauté française	<input type="radio"/> Libre confessionnel
<input checked="" type="radio"/> Provincial et communal	<input type="radio"/> Libre non confessionnel

Identité du responsable du réseau : Roberto GALLUCCIO
Administrateur délégué

Date et signature : le » 26/3/09



2. Intitulé de l'unité de formation

BIJOUTERIE : DESSIN DE BASE

Code de l'unité de formation : 651203 U11 C1	Domaine de formation : 601
--	----------------------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ...1.... page(s)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de ...1.... page(s)

5. Classement de l'unité de formation :

<input checked="" type="radio"/> Enseignement secondaire de:	<input type="radio"/> transition	<input type="radio"/> qualification
du degré :	<input type="radio"/> inférieur	<input type="radio"/> supérieur
<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type court		<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur

Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : oui non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ...1.... page(s)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ...1.... page(s)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ...1.... page(s)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ...1.... page(s)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l' Administration

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

Code de l'unité de formation : 65 12 03 011 C1	Code du domaine de formation : 601
---	------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du(des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Bijouterie, dessin de base : technologie et méthodes de travail	CT	B	12
Bijouterie, dessin de base : pratique professionnelle	PP	L	36
2. Part d'autonomie		P	12
Total des périodes			60

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 16.06.09

Signature :

J. LEONARD
Inspecteur chargé de la
coordination du service
d'inspection.

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

COPIE CONFORME



François - Gerard STOLZ
Directeur général adjoint

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

BIJOUTERIE : DESSIN DE BASE

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant de tracer le dessin technique d'une bague, de la dessiner en perspective et de donner du volume à des tracés imposés de bijoux.

BIJOUTERIE : DESSIN DE BASE

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Etre capable :

- ◆ en pratique de la langue française, face à des situations courantes de communication, de répondre à des questions orales en sollicitant des informations explicites et en s'exprimant de manière compréhensible :
 - ◆ de se présenter et donner ses coordonnées ;
 - ◆ d'expliquer sa motivation pour la formation ;
 - ◆ de lire et de décoder des consignes simples de sécurité.

- ◆ en mathématiques :
 - ◆ d'utiliser les quatre opérations fondamentales ;
 - ◆ d'opérer sur des nombres naturels et décimaux limités au millième ;
 - ◆ de calculer un pourcentage d'un nombre.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

CEB

BIJOUTERIE : DESSIN DE BASE

**3. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES
OU LE REGROUPEMENT**

Pour le cours de pratique professionnelle, il est impératif de travailler avec un étudiant par poste de travail.

BIJOUTERIE : DESSIN DE BASE

4. PROGRAMME DES COURS

L'étudiant sera capable :

4.1. Technologie et méthodes de travail:

- ◆ d'observer et d'analyser les différents volumes en tenant compte des effets d'ombre et de lumière ;
- ◆ de citer et d'expliquer les règles de la mise en page du dessin de bijou ;
- ◆ de déterminer l'importance des règles de proportions (échelle 1/1) ;
- ◆ de déterminer les principes du dessin technique de la bague ;
- ◆ d'expliquer les notions de perspective de la bague.

4.2. Pratique professionnelle :

Au crayon, avec minutie et rigueur :

- ◆ d'ombrer et de dégrader des volumes ;
- ◆ de varier les formes en tenant compte de la précision du trait (plané, boule, torsade, ...)
- ◆ d'appliquer dans des exercices les notions de dessin technique de la bague;
- ◆ de dessiner une bague en perspective ;
- ◆ d'éveiller sa créativité.

BIJOUTERIE : DESSIN DE BASE

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le **seuil de réussite**, l'étudiant sera capable :

- ◆ d'ombrer en dégradé au crayon noir une forme précise pour lui donner le volume désiré ;
- ◆ de donner du volume à des tracés imposés de bijou comprenant les notions de planés, fils, torsades et gravure ;
- ◆ de tracer le dessin technique d'une bague et de la dessiner en perspective.

Pour la détermination **du degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la créativité lors de la réalisation des dessins,
- ◆ la qualité du dessin (précision, réalisme, mise en page, soin).

BIJOUTERIE : DESSIN DE BASE

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**DOCUMENT 8 bis****DOSSIER PEDAGOGIQUE****UNITE DE FORMATION****1. La présente demande émane du réseau :**

<input type="radio"/> Communauté française	<input type="radio"/> Libre confessionnel
<input checked="" type="radio"/> Provincial et communal	<input type="radio"/> Libre non confessionnel

 Identité du responsable du réseau : **Roberto GALLUCCIO**
 Administrateur délégué

Date et signature: le 26/3/09

2. Intitulé de l'unité de formation :**BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE DE BASE**

Code de l'unité de formation: 651205 U11 C1.	Domaine de formation: 601
---	---------------------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° **1** de ...1.... page(s)**4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° **2** de ...1.... page(s)**5. Classement de l'unité de formation :**

<input checked="" type="radio"/> Enseignement secondaire de:	<input type="radio"/> transition	<input type="radio"/> qualification
du degré :	<input type="radio"/> inférieur	<input type="radio"/> supérieur
<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type court		<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur				Date de l'accord du Conseil supérieur :
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur		
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>	Signature du Président du Conseil supérieur :
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>	
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>	
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>	
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>	
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>	

6. Caractère occupationnel : oui non**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° **3** de ...1..... page(s)**8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° **4** de ...1..... page(s)**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° **5** de ...1..... page(s)**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° **6** de ...1..... page(s)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l' Administration

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

Code de l'unité de formation : 65 12 05 01101	Code du domaine de formation : 601
--	------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du(des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Bijouterie, gemmologie de base : sciences appliquées	CT	B	20
Bijouterie, gemmologie de base : pratique professionnelle	PP	L	4
2. Part d'autonomie		P	6
Total des périodes			30

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : ... 16.06.09 ...

Signature :

J. LEONARD
Inspecteur chargé de la
coordination du service
d'inspection.

(2) A compléter

(3) Réserve à l' Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l' Administration)

COPIE CONFORME



François - Gerard STOLZ
Directeur général adjoint

BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE DE BASE
--

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'identifier les pierres les plus fréquemment utilisées en bijouterie .

BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE DE BASE
--

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Etre capable :

- ◆ en pratique de la langue française, face à des situations courantes de communication, de répondre à des questions orales en sollicitant des informations explicites et en s'exprimant de manière compréhensible :
 - ◆ de se présenter et donner ses coordonnées ;
 - ◆ d'expliquer sa motivation pour la formation ;
 - ◆ de lire et de décoder des consignes simples de sécurité.

- ◆ en mathématiques :
 - ◆ d'utiliser les quatre opérations fondamentales ;
 - ◆ d'opérer sur des nombres naturels et décimaux limités au millième ;
 - ◆ de calculer un pourcentage d'un nombre.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

CEB

BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE DE BASE
--

**3. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES
OU LE REGROUPEMENT**

Aucune consigne particulière.

BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE DE BASE
--

4. PROGRAMME DES COURS

En utilisant le vocabulaire technique adéquat et en tenant compte des règles de sécurité, d'hygiène et de santé, l'étudiant sera capable :

4.1. Sciences appliquées :

- ◆ de différencier les minéraux utilisés en bijouterie sur base :
 - ◆ de notions chimiques tels qu'atomes, molécules,...
 - ◆ de notions physiques tels que dureté, densité, propriétés optiques,...
- ◆ de caractériser les différents systèmes cristallins ;
- ◆ de déterminer les caractères d'identification des pierres couramment utilisées en bijouterie.

4.2. Pratique professionnelle :

- ◆ de décrire et d'utiliser à bon escient les appareils employés en gemmologie ;
- ◆ d'identifier des pierres courantes utilisées en bijouterie .

BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE DE BASE
--

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le **seuil de réussite**, *en utilisant le vocabulaire technique adéquat et dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène et de santé*, l'étudiant sera capable :

- ◆ d'identifier une pierre courante.

Pour la détermination **du degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la précision du vocabulaire,
- ◆ le degré de réflexion et la rapidité du diagnostic.

BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE DE BASE
--

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**DOCUMENT 8 bis****DOSSIER PEDAGOGIQUE****UNITE DE FORMATION****1. La présente demande émane du réseau :**

<input type="radio"/> Communauté française	<input type="radio"/> Libre confessionnel
<input checked="" type="radio"/> Provincial et communal	<input type="radio"/> Libre non confessionnel

 Identité du responsable du réseau : Roberto GALLUCCIO
 Administrateur délégué

Date et signature : le 26/03/09

2. Intitulé de l'unité de formation**BIJOUTERIE : SERTISSAGE 1**

Code de l'unité de formation : 651221021C1	Domaine de formation : 601
--	----------------------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ...1.... page(s)**4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° 2 de ...1.... page(s)**5. Classement de l'unité de formation :**

<input checked="" type="radio"/> Enseignement secondaire de:	<input type="radio"/> transition	<input type="radio"/> qualification
du degré :	<input type="radio"/> inférieur	<input type="radio"/> supérieur
<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type court		<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur

Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur		Date de l'accord du Conseil supérieur :
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>	
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>	
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>	
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>	
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>	
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>	

6. Caractère occupationnel : oui non**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de ...1..... page(s)**8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de ...1..... page(s)**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de ...1..... page(s)**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de ...1..... page(s)

- (1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réservé à l'Administration

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

Code de l'unité de formation : 65 12 21 021 C1	Code du domaine de formation : 601
---	------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du (des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Bijouterie sertissage 1 : technologie	CT	B	24
Bijouterie sertissage 1 : pratique professionnelle	PP	L	218
2. Part d'autonomie		P	48
Total des périodes			290

12. Réserve au Service d'inspection :

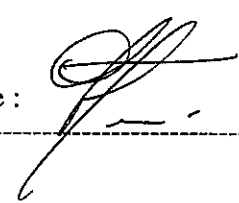
a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 26.06.09

Signature : 

J. LEONARD
Inspecteur chargé de la
coordination du service
d'inspection.

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

COPIE CONFORME



François - Gerard STOLZ
Directeur général adjoint

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

BIJOUTERIE : SERTISSAGE 1

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ♦ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ♦ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant de maîtriser les outils et d'appliquer les techniques pour préparer la mise en pierre.

BIJOUTERIE : SERTISSAGE 1

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En utilisant le vocabulaire technique adéquat et dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène et de santé

- ◆ en utilisant des métaux non ferreux :
 - ◆ tracer, scier, limer trois formes géométriques ;
 - ◆ ajuster ces formes géométriques ;
 - ◆ exécuter des « mises à jour » ;
 - ◆ réaliser une pièce à facettes à la lime.
- ◆ ombrer en dégradé au crayon noir une forme précise pour lui donner le volume désiré ;
- ◆ donner du volume à des tracés imposés de bijou comprenant les notions de planés, fils, torsades et gravure ;
- ◆ tracer le dessin technique d'une bague et de la dessiner en perspective ;
- ◆ identifier une pierre courante.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestations de réussite des UF suivantes :

- Bijouterie de base (code...);
- Bijouterie : dessin de base (code...);
- Bijouterie : gemmologie de base (code...).

Ou réussite d'une première année en Sertissage en régime 2 (code formation n°560801).
Ou réussite d'une cinquième année « Bijouterie – Joaillerie » dans le plein exercice.

BIJOUTERIE : SERTISSAGE 1

3. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Il est impératif de mettre un étudiant par poste de travail. Le regroupement pourra se faire uniquement en pratique professionnelle avec les étudiants de « Bijouterie : sertissage 2 » pour favoriser l'esprit d'équipe et de compagnonnage indispensable dans l'apprentissage du métier.

BIJOUTERIE : SERTISSAGE 1

4. PROGRAMME DES COURS

En utilisant le vocabulaire technique adéquat et en tenant compte des règles de sécurité, d'hygiène et de santé, l'étudiant sera capable :

4.1. Technologie :

- ◆ de décrire l'aménagement et le fonctionnement du poste de travail en sertissage ;
- ◆ de décrire les outils spécifiques au sertissage ;
- ◆ d'énumérer les produits spécifiques utilisés en sertissage.

4.2. Pratique professionnelle :

- ◆ de préparer les outils nécessaires ;
- ◆ d'effectuer « la mise en ciment »;
- ◆ d'utiliser une échoppe ;
- ◆ de graver dans le cuivre des lignes droites, des courbes, des cercles, des angles,... dans des formes à plat, concaves, convexes...;
- ◆ d'employer l'échoppe à bords ronds pour lever des grains;
- ◆ de nettoyer les grains à l'aide du perloir ;
- ◆ de finir la pièce à l'aide de l'onglette ;
- ◆ d'ajuster des sertis clos à l'aide de l'échoppe ovale ;
- ◆ d'employer le marteau mécanique ;
- ◆ d'entretenir le matériel, l'outillage de l'atelier.

BIJOUTERIE : SERTISSAGE 1

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le **seuil de réussite**, *en utilisant le vocabulaire adéquat et dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène et de santé*, l'étudiant sera capable:

Dans du cuivre :

- ◆ Sur des surfaces planes :
 - ◆ de graver des lignes droites et des courbes ;
 - ◆ de graver des cercles et des angles ;
 - ◆ d'ajuster des sertis clos à l'aide de l'échoppe ovale.

- ◆ Sur des formes concaves et convexes :
 - ◆ de graver des lignes.

- ◆ De présenter une pièce terminée à l'aide de l'onglette.

Pour la détermination **du degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le respect des consignes,
- ◆ la qualité et la rapidité d'exécution.

BIJOUTERIE : SERTISSAGE 1

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

<input type="radio"/> Communauté française	<input type="radio"/> Libre confessionnel
<input checked="" type="radio"/> Provincial et communal	<input type="radio"/> Libre non confessionnel

Identité du responsable du réseau : Roberto GALLUCCIO
Administrateur délégué

Date et signature: le 26/03/09

2. Intitulé de l'unité de formation

BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE APPROFONDISSEMENT

Code de l'unité de formation: 651222 U21C1	Domaine de formation : 601
--	----------------------------

- 3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ...1.... page(s)
- 4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de ...1.... page(s)
- 5. Classement de l'unité de formation :

- Enseignement secondaire de: ● transition qualification
du degré : inférieur ● supérieur
- Enseignement supérieur de type court Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur				Date de l'accord du Conseil supérieur :
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur		
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>	Signature du Président du Conseil supérieur :
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>	
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>	
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>	
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>	
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>	

- 6. Caractère occupationnel : oui ● non
- 7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ...1..... page(s)
- 8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ...1..... page(s)
- 9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ...1..... page(s)
- 10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ...1..... page(s)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation : 65 12 22 021C1	Code du domaine de formation : 601
--	------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du (des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Bijouterie gemmologie approfondissement : sciences appliquées	CT	B	12
Bijouterie gemmologie approfondissement : pratique professionnelle	PP	L	36
2. Part d'autonomie		P	12
Total des périodes			60

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 26.06.09

Signature : 

J. LEONARD
Inspecteur chargé de la
coordination du service
d'inspection:-----

(2) A compléter

(3) Réserve à l' Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l' Administration)

COPIE CONFORME



François-Gerard STOLZ
Directeur général adjoint

BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE APPROFONDISSEMENT
--

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de différencier des pierres naturelles, synthétiques et des imitations en verre ;
- ◆ de réaliser différentes tailles de pierres.

BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE APPROFONDISSEMENT
--

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En utilisant le vocabulaire technique adéquat et dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène et de santé,

- ◆ identifier une pierre courante.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'UF « Bijouterie : gemmologie de base » (code...).

Ou réussite de Gemmologie en régime 2 (code formation n° 562501).

Ou réussite d'une deuxième année de Sertissage en régime 2 (code formation n° 560801).

BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE APPROFONDISSEMENT
--

**3. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES
OU LE REGROUPEMENT**

Pas plus d'un étudiant par poste de travail. .

BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE APPROFONDISSEMENT
--

4. PROGRAMME DES COURS

En utilisant le vocabulaire technique adéquat et en tenant compte des règles de sécurité, d'hygiène et de santé, l'étudiant sera capable :

4.1. Sciences appliquées :

- ◆ de différencier les outils adaptés à la taille des pierres;
- ◆ d'expliciter la manipulation de la loupe binoculaire.

4.2. Pratique professionnelle :

- ◆ de différencier grâce à la loupe binoculaire des pierres naturelles, des pierres synthétiques et des imitations en verre ;
- ◆ de réaliser des cabochons de différentes formes à partir du brut ;
- ◆ de réaliser une taille de brillant au moyen d'une « machine à facetter ».

BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE APPROFONDISSEMENT
--

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le **seuil de réussite**, *en utilisant le vocabulaire adéquat et dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène et de santé*, l'étudiant sera capable:

- ◆ de réaliser trois cabochons de forme, de nature et de dimensions imposées ;
- ◆ de réaliser une taille de brillant.

Pour la détermination **du degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le respect des consignes,
- ◆ la précision du travail,
- ◆ la rapidité d'exécution.

BIJOUTERIE : GEMMOLOGIE APPROFONDISSEMENT
--

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

<input type="radio"/> Communauté française	<input type="radio"/> Libre confessionnel
<input checked="" type="radio"/> Provincial et communal	<input type="radio"/> Libre non confessionnel

Identité du responsable du réseau : **Roberto GALLUCCIO**
Administrateur délégué

Date et signature: le 26/03/09

2. Intitulé de l'unité de formation

BIJOUTERIE : SERTISSAGE 2

Code de l'unité de formation: 651223 U21 C1	Domaine de formation: 601
--	----------------------------------

- 3. Finalités de l'unité de formation :** Reprises en annexe n° **1** de ...1... page(s)
- 4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° **2** de ...1... page(s)
- 5. Classement de l'unité de formation :**

- Enseignement secondaire de: transition qualification
du degré : inférieur supérieur
- Enseignement supérieur de type court Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :
Signature du Président du Conseil supérieur :

- 6. Caractère occupationnel :** oui non
- 7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° **3** de ...1... page(s)
- 8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° **4** de ...1... page(s)
- 9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° **5** de ...1... page(s)
- 10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° **6** de ...1... page(s)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation : 65 12 23 021 C1	Code du domaine de formation : 601
---	------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du(des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Bijouterie sertissage 2 : technologie	CT	B	24
Bijouterie sertissage 2 : pratique professionnelle	PP	L	218
2. Part d'autonomie		P	48
Total des périodes			290

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 26.06.09

Signature :

J. LEONARD
Inspecteur chargé de la
coordination du service
d'inspection.

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

COPIE CONFORME



François - Gérard STOLZ
Directeur général adjoint

BIJOUTERIE : SERTISSAGE 2

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant de réaliser des mises en pierre de bijoux de manière très minutieuse (manuellement ou à l'aide d'outils mécaniques).

BIJOUTERIE : SERTISSAGE 2

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En utilisant le vocabulaire adéquat et dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène et de santé,

Dans du cuivre :

- ◆ Sur des surfaces planes :
 - ◆ de graver des lignes droites et des courbes ;
 - ◆ de graver des cercles et des angles ;
 - ◆ d'ajuster des sertis clos à l'aide de l'échoppe ovale.

- ◆ Sur des formes concaves et convexes :
 - ◆ de graver des lignes.

- ◆ De présenter une pièce terminée à l'aide de l'onglette.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'UF « Bijouterie : sertissage 1 » (code...)

Ou réussite d'une deuxième année en Sertissage en régime 2 (code formation n° 560801).

BIJOUTERIE : SERTISSAGE 2

3. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Il est impératif de mettre un étudiant par poste de travail. Le regroupement ne pourra se faire uniquement en pratique professionnelle avec les étudiants de « Bijouterie : sertissage 1 » pour favoriser l'esprit d'équipe et de compagnonnage indispensable dans l'apprentissage du métier.

BIJOUTERIE : SERTISSAGE 2

4. PROGRAMME DES COURS

En utilisant le vocabulaire technique adéquat et en tenant compte des règles de sécurité, d'hygiène et de santé, l'étudiant sera capable :

4.1. Technologie :

- ◆ de caractériser les corindons, les béryls, les silices, les silicates, ... ;
- ◆ d'expliquer l'utilisation de la loupe binoculaire et du graveur pneumatique ;
- ◆ d'établir un devis en tenant compte des matières, de la main d'œuvre, de la sous-traitance et du souhait du client ;
- ◆ de déterminer les règles de communication et de déontologie tant envers la clientèle qu'envers les collègues et la concurrence.

4.2. Pratique professionnelle :

Les techniques sont vues de manière traditionnelle manuelle et/ou à l'aide de matériel mécanique (graveur...) :

- ◆ de réaliser les différentes techniques dans d'autres métaux ;
- ◆ de réaliser des sertis clos de formes différentes (ovale, poire, ...) ;
- ◆ de réaliser différents sertis (clos, à grains, à griffes et mixtes à la main et à l'aide de machines-outils) et des sertis de formes différentes ;
- ◆ d'affûter des échoppes ;
- ◆ d'effectuer les réparations ;
- ◆ d'entretenir le matériel, l'outillage.

BIJOUTERIE : SERTISSAGE 2

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre **le seuil de réussite**, l'étudiant sera capable :

- ◆ de mettre en ciment la pièce à sertir ;
- ◆ de maîtriser la préparation et l'affûtage des échoppes ;
- ◆ de réaliser des sertis clos, à grains, à griffes et mixtes à la main et à l'aide de machines-outils.

Pour la détermination **du degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le respect des consignes,
- ◆ la qualité et la rapidité d'exécution.

BIJOUTERIE : SERTISSAGE 2

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

<input type="radio"/> Communauté française	<input type="radio"/> Libre confessionnel
<input checked="" type="radio"/> Provincial et communal	<input type="radio"/> Libre non confessionnel

Identité du responsable du réseau : Roberto GAI LUCCIO
Administrateur délégué

Date et signature: le 26/3/2009

2. Intitulé de l'unité de formation :

Bijouterie : CONNAISSANCES EN HISTOIRE DU BIJOU

Code de l'unité de formation : <i>651201 U22C2</i>	Domaine de formation: 601
--	---------------------------

- 3. Finalités de l'unité de formation :** Reprises en annexe n° 1 de ...1.... page(s)
4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de ...1.... page(s)
5. Classement de l'unité de formation :

<input checked="" type="radio"/> Enseignement secondaire de:	<input type="radio"/> transition	<input type="radio"/> qualification
du degré :	<input type="radio"/> inférieur	<input checked="" type="radio"/> supérieur
<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type court		<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur				Date de l'accord du Conseil supérieur :
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur		
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>	Signature du Président du Conseil supérieur :
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>	
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>	
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>	
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>	
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>	

- 6. Caractère occupationnel :** oui non
- 7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de ...1..... page(s)
- 8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de ...1..... page(s)
- 9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de ...1..... page(s)
- 10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de ...1..... page(s)

- (1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation : 65 12 01 02202	Code du domaine de formation : 601
--	------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du(des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Connaissances en histoire du bijou : histoire et esthétique du bijou	CT	B	64
<u>2. Part d'autonomie</u>		P	16
Total des périodes			80

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 06.06.09

Signature : J. Leonard

J. LEONARD
Inspecteur chargé de la
coordination du service
d'inspection.

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

COPIE CONFORME



François - Gerard STOLZ
Directeur général adjoint

CONNAISSANCES EN HISTOIRE DU BIJOU

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant de retracer l'histoire du bijou à travers le temps et d'analyser la symbolique des bijoux, notamment en fonction de l'époque dont ils sont issus.

CONNAISSANCES EN HISTOIRE DU BIJOU

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Etre capable :

- ◆ de lire et comprendre un message simple, plus précisément :
 - ◆ de lire couramment avec une prononciation correcte et en respectant les pauses de sens correspondantes à la ponctuation ;
 - ◆ de répondre à des questions de compréhension ;
 - ◆ de s'exprimer oralement et par écrit ;
 - ◆ de produire des énoncés variés (informatifs, narratifs,...) ;
 - ◆ de rechercher des informations pertinentes sur des documents de référence et de les expliquer en utilisant le vocabulaire adéquat.

A l'oral, le débit sera fluide et la prononciation correcte. L'écrit respectera les règles fondamentales d'orthographe, la ponctuation, les majuscules et l'écriture sera lisible.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

C2D ou CESI

CONNAISSANCES EN HISTOIRE DU BIJOU

**3. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES
OU LE REGROUPEMENT**

Aucune consigne particulière.

CONNAISSANCES EN HISTOIRE DU BIJOU

4. PROGRAMME DES COURS

En utilisant le vocabulaire technique adéquat et à l'aide des documents de référence, l'étudiant sera capable :

4.1. Histoire et esthétique du bijou :

- ◆ d'observer et de déceler les procédés et techniques de travail utilisées pour la réalisation des bijoux en prenant conscience de la virtuosité des « orfèvres » au cours des temps ;
- ◆ d'analyser la symbolique du bijou à travers les civilisations et les époques ;
- ◆ de retracer l'histoire de la bijouterie et des techniques de travail qui y sont liées;
 - ◆ de l'époque préhistorique aux civilisations de l'Antiquité : les Sumériens (et l'Iran), les Egyptiens (et le Groupe X), les Egéens (Troie, Mycènes et Crète), les Etrusques, les Grecs, les Romains, les Scythes et les Sarmates, les Thraces et la Bulgarie, l'Irlande (l'âge du bronze), les Celtes (l'âge du fer), les Phéniciens et le Liban, la Scandinavie et les Vikings, les Barbares (Wisigoths, Ostrogoths, Mérovingiens)... ;
 - ◆ de Byzance à nos jours : Byzance, l'Empire Carolingien, les Otton, le XIII^{ème} siècle, le style Gothique, le XV^{ème} siècle, la bague au Moyen-âge, la Renaissance, le Maniérisme, le Baroque, le Rococo, la Révolution Française et le début du XIX^{ème} siècle, l'Art déco, de 1940 à 1950, de 1960 aux contemporains ;
 - ◆ dans les cultures non européennes : l'Amérique précolombienne, l'Afrique, l'Inde et les bijoux moghols, la Chine et le jade ;
- ◆ de repérer les influences des civilisations et phénomènes socioculturels et artistiques dans la conception des bijoux.

CONNAISSANCES EN HISTOIRE DU BIJOU

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le **seuil de réussite**, *en utilisant le vocabulaire technique adéquat et, à l'aide de documents de référence*, l'étudiant sera capable :

- ◆ d'analyser un ou des bijoux sur support papier et d'exprimer un avis personnel.

L'analyse devra comporter un jugement esthétique, sa valeur objective et subjective, les influences, la symbolique et les techniques de travail utilisées pour sa réalisation, utilisation de références, et son histoire.

Pour la détermination **du degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la présentation du travail,
- ◆ la pertinence de l'analyse,
- ◆ la qualité de l'expression écrite.

CONNAISSANCES EN HISTOIRE DU BIJOU

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

<input type="radio"/> Communauté française	<input type="radio"/> Libre confessionnel
<input checked="" type="radio"/> Provincial et communal	<input type="radio"/> Libre non confessionnel

Identité du responsable du réseau : Roberto GAILLUCCIO
Administrateur délégué

Date et signature: le 26/03/09

2. Intitulé de l'unité de formation :

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION BIJOUTERIE : SERTISSAGE

Code de l'unité de formation: 651220 U22 C1.	Domaine de formation : 601
--	----------------------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ...1... page(s)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de ...1... page(s)

5. Classement de l'unité de formation :

<input checked="" type="radio"/> Enseignement secondaire de:	<input type="radio"/> transition	<input checked="" type="radio"/> qualification
du degré :	<input type="radio"/> inférieur	<input checked="" type="radio"/> supérieur
<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type court		<input type="radio"/> Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur				Date de l'accord du Conseil supérieur :
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur		
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>	Signature du Président du Conseil supérieur :
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>	
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>	
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>	
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>	
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>	

6. Caractère occupationnel : oui non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ...1..... page(s)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ...1..... page(s)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ...1..... page(s)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ...1..... page(s)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

Code de l'unité de formation : 65 12 01 622 C7	Code du domaine de formation : 601
---	------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :
Horaire minimum

1.1.1. Etudiants 30 périodes

1.1.2. Encadrement de l'épreuve intégrée :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du (des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Epreuve intégrée de la section Bijouterie : sertissage. Technologie	CT	I	4
Epreuve intégrée de la section Bijouterie : sertissage. Pratique professionnelle	PP	O	16
Total des périodes			20

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 26.06.09

Signature :

J. LEONARD
Inspecteur chargé de la
coordination du service
d'inspection.

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

COPIE CONFORME



François - Gerard STOLZ
Directeur général adjoint

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION BIJOUTERIE : SERTISSAGE

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à vérifier, lors d'une épreuve pratique et théorique, si le futur sertisseur est capable d'intégrer les connaissances, les habiletés techniques, les méthodes de travail, les règles de déontologie professionnelle, les règles de sécurité et les règles de l'art.

La réussite de cette unité de formation lui permet de prouver sa maîtrise des compétences professionnelles exigées dans le métier que ce soit à titre d'indépendant ou de salarié.

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION BIJOUTERIE : SERTISSAGE

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Sans objet.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Aucun.

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION BIJOUTERIE : SERTISSAGE

3. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Sans objet.

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION BIJOUTERIE : SERTISSAGE

4. PROGRAMME DES COURS

4.1. Programme pour les étudiants.

4.1.1. Pour la préparation collective de l'épreuve intégrée :

L'étudiant est tenu :

- ◆ de participer à la séance collective en posant les questions nécessaires à la bonne compréhension des consignes relatives à l'épreuve technique et théorique ;
- ◆ de s'informer sur le mode d'organisation de l'épreuve proprement dite :
 - ◆ l'épreuve pratique évaluera sa capacité à réaliser un serti dans un laps de temps déterminé. Ce travail sera évalué par le Conseil des études élargi.
 - ◆ l'épreuve théorique évaluera sa capacité à rédiger une synthèse qui reprend sa méthode de travail et son devis. Ce rapport ne doit pas dépasser une dizaine de pages et devra démontrer sa capacité à analyser des documents techniques liés à la profession. Il comportera des commentaires qui reprennent les notions théoriques acquises durant la formation.

4.1.2. Pour l'épreuve intégrée proprement dite :

L'étudiant sera capable :

- ◆ d'établir le devis ;
- ◆ de réaliser un serti, en respectant les consignes données, dans le délai imparti ;
- ◆ de justifier sur le plan technique la (les) méthode(s) de travail choisie(s).

4.2. Programme pour le personnel chargé de l'encadrement :

4.2.1. Pour la préparation collective de l'épreuve intégrée,

Le chargé de cours veillera à communiquer, d'une manière explicite, aux étudiants les exigences qualitatives de l'épreuve intégrée et les critères d'évaluation du Conseil des études élargi tant pour la partie pratique que théorique.

4.2.2. Pour l'épreuve intégrée proprement dite,

Le chargé de cours veillera :

- ◆ à prendre contact avec les membres du Conseil des études élargi pour :
 - ◆ organiser le bon déroulement de l'épreuve ;
 - ◆ définir avec eux les critères d'évaluation ;
 - ◆ communiquer en temps utile le(s) thème(s) retenu(s);
 - ◆ faire parvenir la (les) synthèse(s) écrite(s) des étudiants.

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION BIJOUTERIE : SERTISSAGE

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le **seuil de réussite**, l'étudiant sera capable, « *sur base de documents de référence* » :

pour la partie théorique de l'épreuve ;

- ◆ d'établir une synthèse qui comporte le devis et l'argumentation concernant les choix techniques.

pour la partie pratique de l'épreuve ;

- ◆ de réaliser un serti dans le délai imparti ;
- ◆ de défendre devant le Conseil des études élargi ses choix en ce qui concerne la méthode de travail et les techniques utilisées.

Pour la détermination **du degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ les qualités techniques du serti (rigueur, précision),
- ◆ la qualité du raisonnement logique de l'étudiant et la pertinence de ses choix,
- ◆ la capacité à mettre en œuvre la technique la plus appropriée et la plus rapide tout en respectant la qualité du travail exécuté.

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION BIJOUTERIE : SERTISSAGE

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.